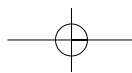
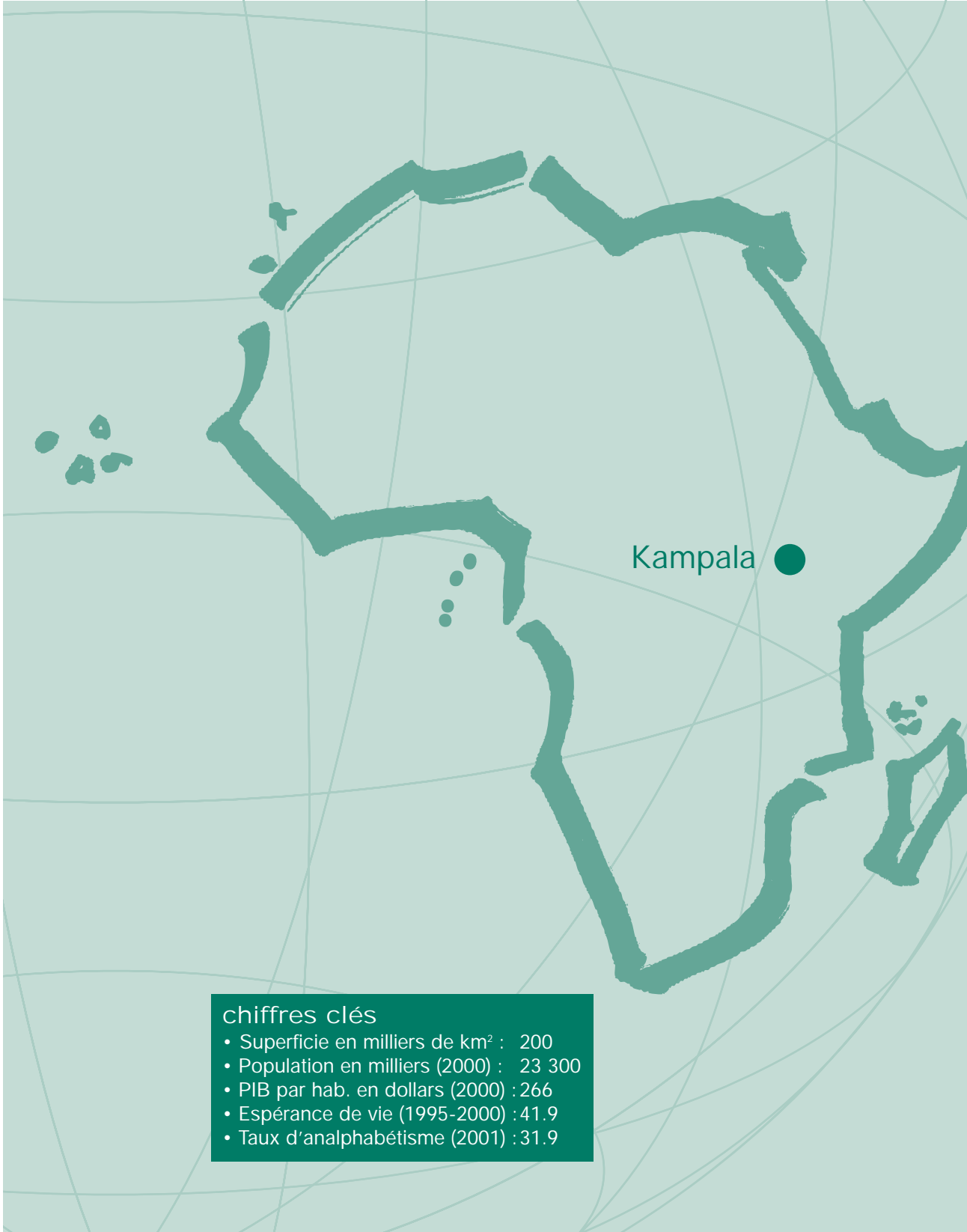
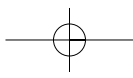
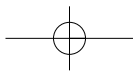
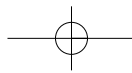


Ouganda







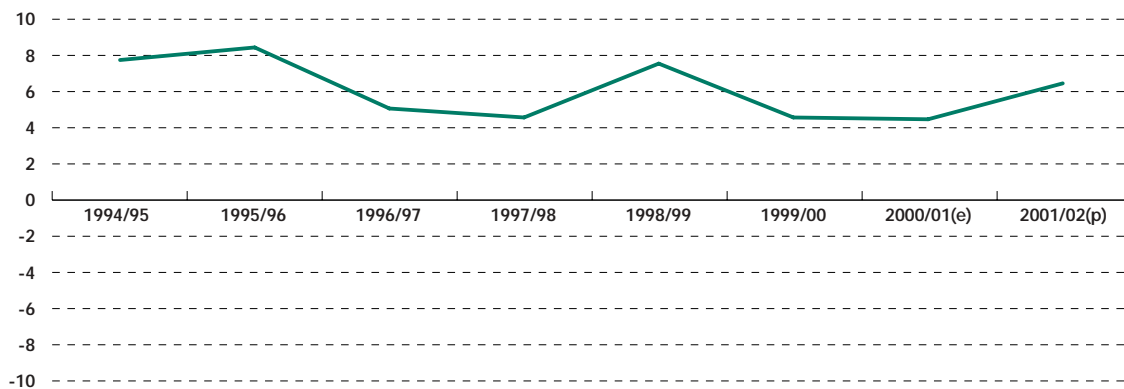
Ouganda

AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, l'Ouganda a réussi à se remettre de la guerre civile et a réalisé de grandes avancées vers la stabilisation macro-économique. Grâce à la prudence de sa politique budgétaire et monétaire, le pays a su modérer l'inflation et le coût du crédit et a plus ou moins stabilisé son taux de change. La croissance est alors vivement repartie. Cependant, en raison de chocs exogènes, le rythme alerte de la croissance est retombé à 4.6 pour cent en 1999/2000, et devrait encore reculer légèrement à 4.5 pour cent en 2000/01, avant de rebondir à 6.5 pour cent en 2001/02. Les progrès macro-économiques récents ont atténué la pauvreté et permis d'autres avancées sociales : l'Ouganda

est ainsi le seul pays africain à avoir mis un frein à la propagation du VIH/sida. Des améliorations demeurent néanmoins nécessaires dans de nombreux aspects de la lutte contre la pauvreté et de la fourniture de services sociaux. En outre, même si l'Ouganda poursuit son processus de transformation structurelle, les progrès sont encore lents, du côté des privatisations notamment. Par ailleurs, bien que la démocratie semble fonctionner dans le pays, ce dernier a besoin de prendre davantage en mains ses problèmes de gouvernance, en particulier la corruption, dont il est l'un des pays africains à souffrir le plus.

L'Ouganda est le seul pays africain à avoir mis un frein à la propagation du sida

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



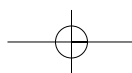
Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

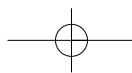
Développements économiques récents

L'économie ougandaise affiche toujours une croissance soutenue, malgré une décélération sur l'exercice budgétaire 1999/2000, avec une progression du PIB s'établissant à 4.6 pour cent, contre 7.6 pour cent en 1998/99. Ce ralentissement de l'activité économique en 1999/2000 est largement imputable à la détérioration des termes de l'échange, le manque à gagner induit par la hausse des cours du pétrole et une baisse des cours du café ayant dépassé l'équivalent de 2.0 pour cent

du PIB. La poursuite de la dégradation des termes de l'échange devrait comprimer la croissance du PIB réel à 4.5 pour cent en 2000/01, avant un rebond à 6.5 pour cent en 2001/02.

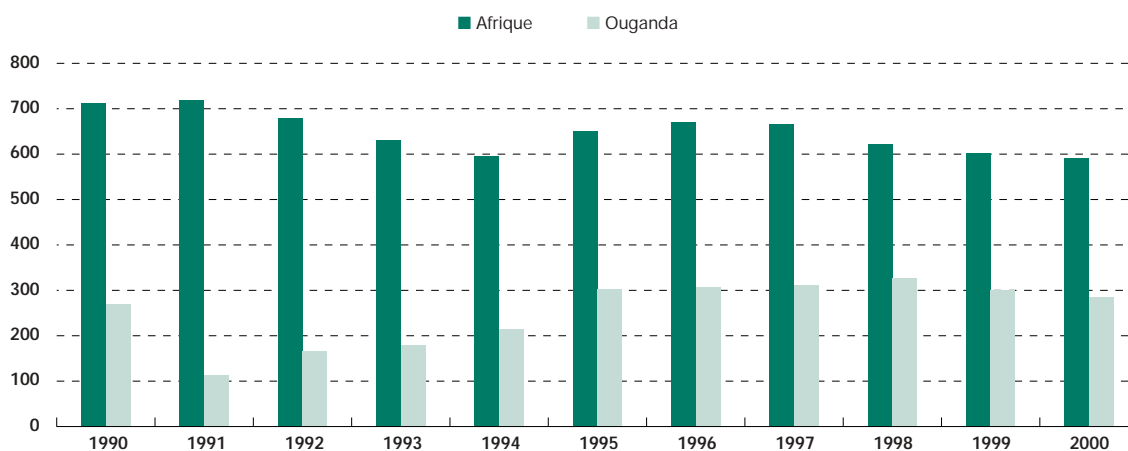
Depuis une dizaine d'années, ce sont l'industrie et les services qui tirent la croissance de l'économie ougandaise, même si, en raison de la lenteur des réformes structurelles, l'avantage comparatif du pays réside toujours dans l'agriculture. En 1999/2000, les principaux moteurs de la croissance étaient les services, l'agriculture, le BTP et les mines.





Ouganda

Figure 2 - PIB par habitant en Ouganda et en Afrique (en dollars courants)



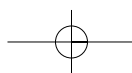
Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

De manière générale, les performances du secteur agricole se sont améliorées en 1999/2000, avec un taux de croissance de 4.9 pour cent, contre 4.2 pour cent en 1998/99. Tous les sous-secteurs, à l'exception des cultures de rapport, ont affiché une progression significative. La production des cultures vivrières (plantain, patates douces, maïs, manioc, etc.) s'est accrue en 1999/2000, en raison d'un niveau de précipitations redevenu normal par rapport à la sécheresse de l'année précédente. Cette abondance devrait perdurer en 2000/01, car les services météorologiques ont relevé des pluies normales au premier trimestre 2001.

En revanche, la production des cultures d'exportation a chuté en 1999/2000 en raison des piètres performances du café et du tabac. Les ventes de café, qui constituent une variable de substitution de la production, reculent depuis 1997/98. Elles sont passées de 222 000 tonnes en 1997/98 à 205 000 tonnes en 1998/99, avec un nouveau tassement à 170 800 tonnes en 1999/2000. Ce déclin est partiellement imputable à la sécheresse prolongée, et dans une certaine mesure à la trachéomycose du café. Les ventes de tabac ont également diminué, passant de 23 500 tonnes en 1998/99 à 21 500 tonnes en 1999/2000. La sécheresse prolongée qui a duré jusqu'en 1999 dans la région du Nil occidental, compromettant ainsi la production de tabac de variété *Virginia flue-cured*, est largement responsable de cette baisse des rendements. De même,

la production de coton est passée de 117 000 balles en 1998/99 à 100 000 balles en 1999/2000, essentiellement en raison de la dégringolade des cours mondiaux qui a dissuadé les agriculteurs de planter du coton, malgré la disponibilité des intrants (semences et produits chimiques). Par ailleurs, la production de thé continue de se redresser légèrement depuis 1998/99, avec une production de thé vert en hausse en 1999/2000, à 139 500 tonnes, contre 136 300 tonnes en 1998/99. Compte tenu de la remise en état des plantations de thé et des gains de productivité, les perspectives sont optimistes pour cette culture en Ouganda.

Le secteur industriel a enregistré un taux de croissance d'environ 6 pour cent en 1999/2000. Bien que supérieur au taux de 1998/99, ce chiffre constitue néanmoins un recul par rapport au niveau de 1997/98. En 1999/2000, le secteur industriel a été affecté par la dégradation des termes de l'échange. L'industrie ougandaise approvisionne essentiellement le marché local, mais s'appuie massivement sur des facteurs de production importés. La pénurie de devises résultant du choc subi par les termes de l'échange a donc nui à la production. Le segment manufacturier en a pâti, son taux de croissance est retombé à 6 pour cent en 1999/2000, contre 9.5 pour cent en 1998/99. Cependant, la progression observée dans le BTP et les mines s'est maintenue à un rythme soutenu : 8.5 pour cent en 1999/2000. Cette embellie est principalement à porter au crédit de la multiplication



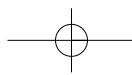
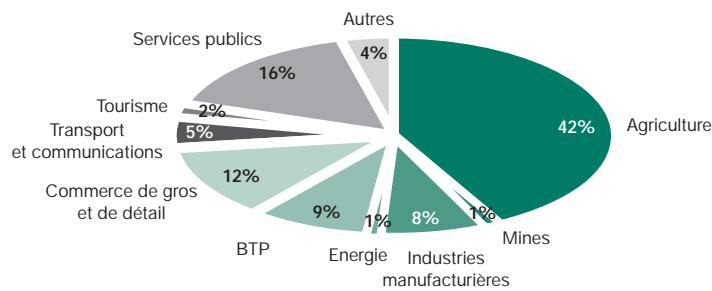
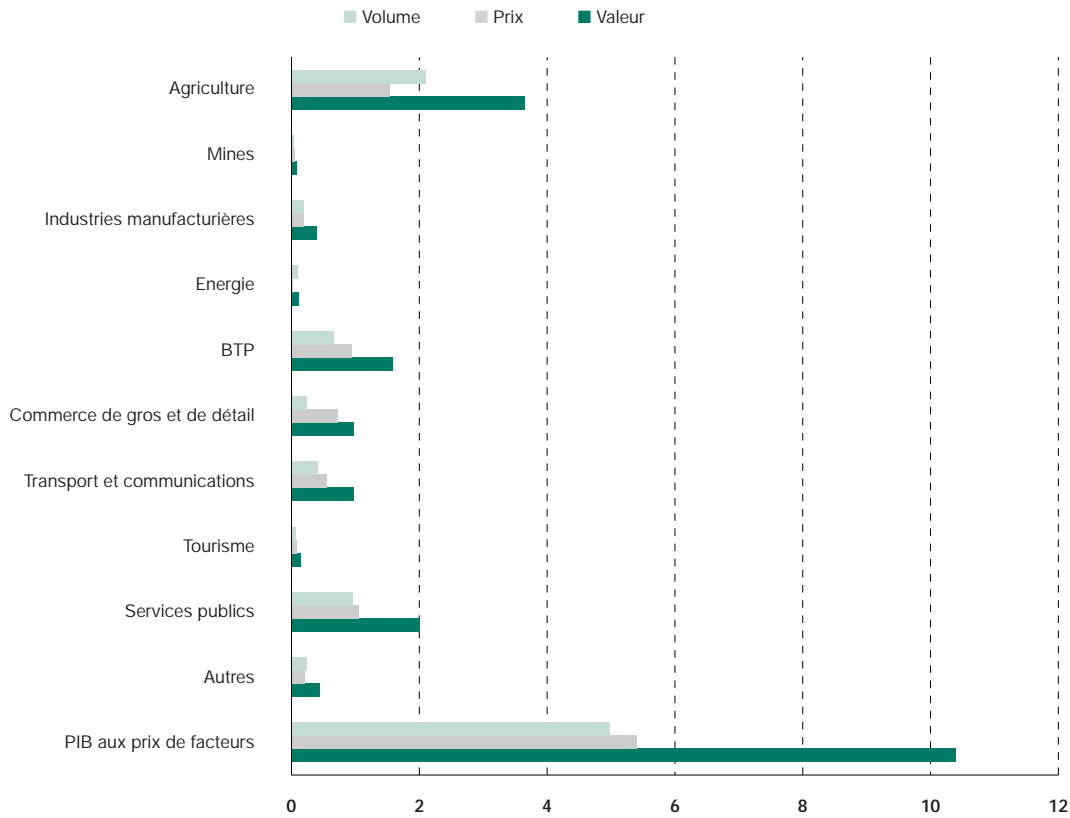


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000/01



Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000/01

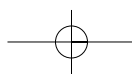


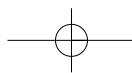
Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

des programmes publics de construction routière et des projets de BTP privés. Dans le même temps, cet essor du BTP a créé une demande de sable et d'argile, ce qui a profité aux mines et aux carrières.

Dans le secteur des services, la croissance en 1999/2000 est surtout imputable à l'expansion des

services de télécommunications, même si les services liés au transport routier, au commerce, aux échanges ainsi que les services publics ont également bénéficié d'une progression modérée. Les télécommunications ont progressé de 35 pour cent en 1999/2000 suite au développement continu de la téléphonie mobile, fixe et d'internet depuis 1996.





Ouganda

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Formation brute de capital	17.1	15.5	17.2	22.6	25.1	26.2
Publique	6.1	5.2	5.5	10.0	11.5	12.0
Privée	11.1	10.3	11.8	12.6	13.6	14.2
Consommation finale	95.4	102.9	100.4	99.3	99.4	97.5
Publique	10.6	10.3	11.1	12.6	12.9	12.8
Privée	84.8	92.6	89.2	86.7	86.6	84.7
Solde extérieur	-12.5	-18.4	-17.6	-21.9	-24.5	-23.7
Exportations	11.7	9.4	11.4	10.1	8.5	9.1
Importations	-24.2	-27.8	-29.0	-32.0	-33.0	-32.8

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Il semblerait que l'orientation de la croissance en Ouganda dépende du sort des consommateurs, surtout privés, car le pays doit sa croissance au niveau élevé de la consommation privée. Cependant, en 1999/2000, la consommation totale n'a pas évolué par rapport à l'année précédente, et la consommation privée ne s'est pas maintenue aux sommets qu'elle avait atteints. Cette détérioration s'explique par l'impact du choc exogène qui a réduit les revenus privés, et donc la consommation intérieure. La forte proportion de la consommation dans le revenu total devrait être préservée en 2000/01 et 2001/02, car la consommation privée demeure importante. Dans le même temps, l'Ouganda devrait connaître une hausse de l'investissement en 2000/01 et 2001/02 en raison de l'augmentation de l'épargne étrangère qui finance cet investissement.

aboutit à une hausse/réduction de l'épargne publique, plutôt qu'à une variation des dépenses. Ainsi, ces ressources plus abondantes que prévu n'ont pas pu être utilisées pour gonfler les dépenses, car cela aurait creusé le déficit public et réduit les incitations à mobiliser les ressources intérieures.

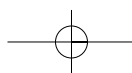
En 1999/2000, le pays a engrangé des recettes fiscales s'établissant au niveau de celles de 1998/99, c'est-à-dire à environ 10.5 pour cent du PIB. Les recouvrements ont été décevants pour l'impôt sur le bénéfice des sociétés, les droits d'accise et les taxes sur les importations de carburant, notamment en raison du choc subi par les termes de l'échange. Ces piètres performances se sont reproduites en 2000/01, car la détérioration des termes de l'échange s'est poursuivie au premier semestre 2001. Les recettes issues des droits d'accise ont été modestes sur les produits fabriqués localement compte tenu d'une demande intérieure plus faible que prévu, ainsi que sur les produits pétroliers, à cause de la hausse des cours internationaux. Par conséquent, les projections de recettes pour 2000/01 ont été révisées à la baisse.

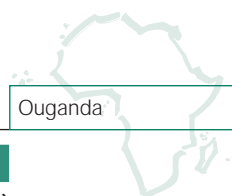
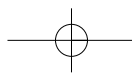
En 1999/2000, le gouvernement a dû ramener les dépenses publiques aux niveaux ciblés afin de pouvoir suivre sa politique de gestion de la demande. Les dépenses publiques totales ont progressé à environ 20 pour cent du PIB, contre 17.3 pour cent en 1998/99. Cependant, ce chiffre était proche des objectifs, le gouvernement ayant appliqué des règles de trésorerie strictes afin de faire correspondre rigoureusement les dépenses et les moyens disponibles. Nonobstant ces

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

En 2000, la mise en œuvre du budget a posé des difficultés considérables aux autorités ougandaises. Le choc exogène qui a comprimé la croissance du PIB réel a contribué aux chiffres médiocres du revenu intérieur. Cependant, le niveau de l'aide extérieure, plus importante que prévu (les donateurs ayant souhaité faciliter la préparation des élections législatives et présidentielles dans le pays) a plus que compensé la baisse du revenu intérieur. Toutefois, dans le programme budgétaire et monétaire établi par les pouvoirs publics, tout surplus ou toute diminution de l'aide extérieure



Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État^a (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Recettes totales (avec dons)^b	14.3	15.5	15.6	17.2	19.6	18.3
Recettes fiscales	9.1	9.8	10.6	10.4	10.5	10.1
Grants	4.4	5.1	4.7	6.4	8.8	7.9
Dépenses totales (et prêts nets)^b	16.8	15.9	17.3	19.9		
Dépenses courantes	9.2	9.3	9.9	11.2		
<i>Sans les intérêts</i>	<i>8.2</i>	<i>8.3</i>	<i>9.1</i>	<i>10.4</i>	<i>10.6</i>	<i>10.6</i>
Salaires	2.5	3.3	3.9	4.0	4.3	4.5
Paiements d'intérêts	1.0	1.0	0.8	0.8		
Dépenses en capital	7.4	6.6	7.3	8.7	10.0	10.4
Solde primaire	-1.6	0.5	-0.9	-2.0	-0.2	-2.7
Solde global	-2.5	-0.4	-1.6	-2.8		

a. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

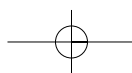
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

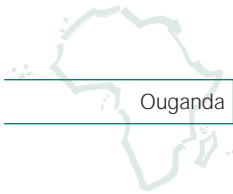
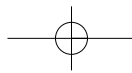
restrictions, le solde budgétaire s'est détérioré : le déficit primaire s'est creusé à 2 pour cent du PIB en 1999/2000, contre 0.9 pour cent en 1998/99. Ce déficit devrait néanmoins retomber à 0.2 pour cent du PIB en 2000/01, car les donateurs continuent d'intensifier leur aide à l'Ouganda, qui a su mener à bien des élections démocratiques. Le déficit primaire devrait ensuite se creuser, pour ressortir à 2.7 pour cent du PIB en 2001/02, suite au manque à gagner dû à la stabilisation des flux d'aide et à la progression modérée des dépenses.

Dans le cadre de leur objectif de politique monétaire, à savoir contenir la masse monétaire dans une fourchette compatible avec la stabilité des prix, les autorités monétaires du pays ont rencontré trois difficultés en 2000. Tout d'abord, elles ont dû prévenir un excès de liquidité provoqué par l'arrivée à maturité de billets à ordre émis par la banque centrale (*Bank of Uganda - BOU*) pour l'*Ugandan Commercial Bank*, la *Standard Chartered* et la *Centenary Rural Development Bank*, qui ont acquis le passif-dépôts de banques fermées en 1999. Deuxièmement, elles ont dû éponger les liquidités découlant de la dépense de l'aide des donateurs. Troisièmement, il leur a fallu différencier les pressions sur le taux de change exercées par le choc sur les termes de l'échange des effets des activités spéculatives sur le marché des changes. La politique monétaire a essentiellement consisté à faire varier l'émission nette de bons du Trésor et à jouer sur le taux de réescompte et d'escompte. En août 2000, la BOU a également

introduit des accords de prise en pension, qui devaient servir d'instrument de réglage fin. En outre, la base de calcul des réserves obligatoires pour les banques commerciales a été élargie, et inclut depuis septembre 2000 les dépôts en devises dans une proportion identique à ceux libellés en shillings ougandais. Qui plus est, à compter de décembre 2000, les réserves obligatoires pour tous les dépôts ont été majorées d'un point de pourcentage, pour être portées à 9 et 10 pour cent sur l'épargne et les dépôts à vue respectivement.

Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large (M3), qui englobe la monnaie en circulation plus les dépôts bancaires, y compris en devises, a progressé de 16.1 pour cent entre juin 1999 et juin 2000, et de 13.6 pour cent entre juin 2000 et mars 2001. Une décomposition de cette masse monétaire fait apparaître que cette croissance provient essentiellement des dépôts en devises, qui ont augmenté de 18 pour cent, et de la monnaie en circulation, en hausse de 15 pour cent. Ce gonflement des dépôts en devises indique une tendance à la dollarisation de l'économie. Il semble que la BOU ait contourné ce problème avec l'introduction de ratios de réserves de liquidités uniformes pour les dépôts libellés en shillings et ceux effectués en devises. Cette mesure a semble-t-il réduit le problème de la dollarisation, car le rapport dépôts en devises/M3 est tombé d'environ 27 pour cent en septembre 2000 à 24 pour cent en mars 2001.





La hausse des prix à la consommation, c'est-à-dire l'inflation qui est essentiellement déterminée par les tendances des prix de l'alimentation, est restée relativement faible en Ouganda. Les années de sécheresse, qui ont comprimé la production alimentaire, notamment en 1997, ont été marquées par une poussée de l'inflation. Lorsque la production alimentaire s'est redressée, en 1998, les prix des produits alimentaires ont fléchi, et l'inflation aussi. Avec la sécheresse de 1999 et ses effets sur les cultures vivrières, le taux annuel d'inflation a grimpé jusqu'à 5.3 pour cent. En 2000, l'inflation est restée stable au premier trimestre, à 4.2 pour cent, mais est passée à 6.1 pour cent en novembre, avant de retomber à 4.2 pour cent en décembre. La dépréciation du taux de change et la flambée des cours du pétrole comptent parmi les causes de la montée des tensions inflationnistes au cours de l'année. Cette intensification de l'inflation devrait se poursuivre, avec un taux annuel moyen s'établissant à 4.1 pour cent en 2000/01, puis à 4.5 pour cent en 2001/02, reflétant le niveau élevé de la demande.

284

Le recours aux bons du Trésor par la *Bank of Uganda* pour remplir ses objectifs monétaires en 2000 a fait grimper le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 91 jours, qui a culminé à 25.8 pour cent à la mi-janvier 2001, contre 16.8 pour cent au début juillet 2000. Cette hausse des taux reflète la forte progression du volume des bons du Trésor émis et détenus par les banques commerciales. Depuis, ces taux sont retombés à 9.96 pour cent en avril 2001, car la BOU a opté pour une politique plus agressive de vente de devises sur le marché, ce qui lui a permis de moins s'appuyer sur les bons du Trésor pour maîtriser la liquidité. Face à la décreue des taux sur les bons du Trésor, les banques commerciales ont revu à la baisse les taux de base pour les prêts.

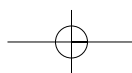
Le taux de change du shilling ougandais est déterminé par le marché, et les autorités monétaires interviennent lorsque c'est nécessaire pour maintenir la stabilité sur le marché des changes. Le taux de change du shilling suit une trajectoire descendante depuis cinq ans. Cependant, le maintien de la compétitivité des exportations ougandaises passait par une dépréciation du taux de change effectif réel du shilling. En 1999, le

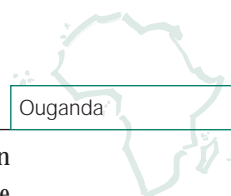
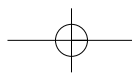
taux de change effectif nominal (TCEN) du shilling a perdu 16.4 pour cent contre le dollar des États-Unis, qui a gagné du terrain par rapport à l'ensemble des monnaies. La même année, le taux de change effectif réel (TCER) a cédé 13.4 pour cent. Le shilling a poursuivi sa dégringolade en 2000 et en 2001, essentiellement sous l'effet de la dégradation des termes de l'échange. Selon les estimations, le TCEN et le TCER se sont dépréciés de 7 et de 3.6 pour cent respectivement entre juin 2000 et mars 2001.

L'intervention prudente de la BOU sur le marché des changes interbancaire a protégé ce dernier d'importantes turbulences. Entre juin 2000 et mars 2001, la BOU a vendu environ 140 millions de dollars pour sauvegarder la stabilité de ce marché. Elle a également usé de persuasion morale pour inciter les parties prenantes à la prudence, et pris des mesures à l'intention des banques commerciales, des bureaux de change et d'autres agents, afin de leur faire comprendre que le shilling n'est pas un objet de pari, et que les banques qui spéculent en subiront les conséquences, car la BOU n'est pas un acheteur en dernier ressort. La BOU a aussi déployé des efforts pour accroître la transparence des transactions sur le marché des changes, en demandant à tous les opérateurs agréés de se connecter au réseau Reuters à compter du 1^{er} juillet 2001. Les cours indicatifs seront désormais affichés sur Reuters, alors que jusque-là, ils étaient communiqués par téléphone. Les interventions de la BOU seront également affichées sur Reuters.

Position extérieure

Dans ses budgets annuels successifs, l'Ouganda continue de revoir son régime commercial en vue de libéraliser son commerce extérieur. Les droits de douane maximum ont été ramenés de 20 à 15 pour cent en 1998. En 1999, l'interdiction d'importer de la bière, des boissons non alcoolisées et des batteries d'automobiles a été levée. En 2000, les pouvoirs publics ont donné des consignes visant à éliminer la surtaxe sur la bière, les cigarettes et autres produits à base de tabac. L'Ouganda envisage de mettre fin à l'utilisation différentielle des droits d'accise pour les importations et les produits locaux dans le contexte du COMESA





(marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Sur ce plan, le gouvernement a fait savoir en 2000 que les droits d'accise existant sur certaines exportations, qui ont un effet discriminant, seront progressivement supprimés dans le cadre de la libéralisation des échanges, dans le contexte de la CAE. Les autorités ont d'ailleurs déjà aboli les protections spéciales accordées au textile.

Depuis 1999/2000, le secteur extérieur ougandais subit des tensions en raison de la détérioration des termes de l'échange et des piètres performances des exportations. Cette dégradation s'est traduite par un creusement du déficit commercial. Même si la dépréciation du taux de change a quelque peu atténué la demande d'importations, cet effet a été plus que contrebalancé par la réduction des recettes à l'exportation. Les exportations de café, qui constituent la principale source de recettes à l'exportation du pays, ne contribueraient plus qu'à environ 27 pour cent des

exportations totales en 2000, contre 43 pour cent en 1999. Cette diminution s'explique par une baisse de 4 pour cent des volumes exportés, et, aspect plus important, par un tassement de 37 pour cent des cours internationaux du café par rapport à l'année précédente. D'un autre côté, la valeur des exportations hors café – cuirs et peaux, poisson et électricité – s'est accrue de 18 pour cent. Les importations de biens auraient augmenté de 8.6 pour cent en 2000, essentiellement sous l'effet de la hausse de la facture pétrolière. Malgré la progression de 28 pour cent des transferts officiels, le déficit des opérations courantes s'est accentué, passant de 7.2 pour cent du PIB en 1998/99 à 8.1 pour cent en 1999/2000. Sachant que l'on s'attend à une poursuite de la dégradation des termes de l'échange, les exportations devraient continuer d'afficher des résultats médiocres en 2000/01 et en 2001/02. Ainsi, l'accroissement (même) modéré des importations sur les deux années devrait se traduire par une aggravation du déficit commercial par rapport au niveau de 1999/2000.

285

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

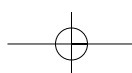
	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Balance commerciale	-8.6	-14.2	-13.2	-17.3	-18.4	-17.8
Exportations de biens (f.o.b.)	10.5	6.8	8.6	7.1	6.4	6.9
Importations de biens (f.o.b.)	-19.1	-21.0	-21.8	-24.4	-24.9	-24.7
Services	-4.0	-4.2	-4.4	-4.5		
Revenus des facteurs	-1.0	-0.1	-0.2	-0.2		
Transferts courants	7.5	13.2	10.7	14.0		
Solde des comptes courants	-6.1	-5.2	-7.2	-8.1		

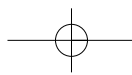
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

L'encours de la dette extérieure de l'Ouganda a été estimé à 4.08 milliards de dollars à la fin 1999, ce qui représente 63.7 pour cent du PNB total pour l'année. Les créanciers multilatéraux comptent pour quelque 72 pour cent du total, les créanciers bilatéraux pour 26 pour cent et les créanciers privés pour les 2 pour cent restants.

Actuellement, la situation de l'Ouganda au regard de la dette est dominée par les évolutions intervenues dans le cadre de l'initiative PPTE. L'Ouganda a été le premier pays à bénéficier d'un allègement de sa

dette au titre de cette initiative en 1998 : il a alors obtenu un allègement de 347 millions de dollars en valeur nette actualisée (ce qui équivaut à 650 millions en termes nominaux), échelonné sur 30 ans. L'Ouganda a également été le premier à remplir les conditions pour bénéficier d'un allègement de sa dette au titre de l'initiative PPTE renforcée, en mai 2000. Il recevra ainsi 656 millions de dollars en valeur nette actualisée sur une période de 20 ans (soit approximativement 1.3 milliard de dollars en termes nominaux), qui s'ajouteront aux 347 millions accordés initialement.





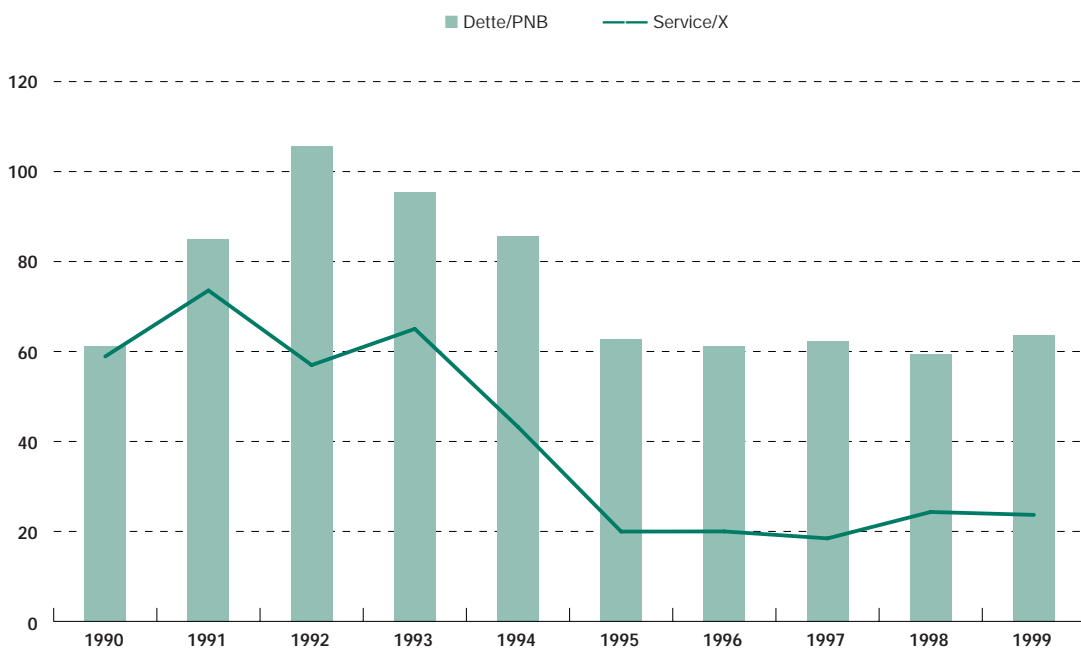
Ouganda

Cette aide a significativement fait reculer le ratio encours de la dette/PNB de l'Ouganda ainsi que son service de la dette. L'allègement dont bénéficie l'Ouganda au titre de l'initiative PPTE a plus que doublé sur les trois dernières années, passant de 45 millions de dollars en 1998, soit la première année pour laquelle l'Ouganda remplissait les critères requis, à 91 millions en 2000. Une fois cet allègement pris en compte, le service de la dette se trouve réduit de moitié. En outre, l'Ouganda s'est qualifié pour les ressources à mobilisation rapide du Mécanisme de financement supplémentaire (MFS), qui vise à aider le pays à faire face au service de la dette non préférentielle due au Groupe de la Banque africaine de développement. Parallèlement à ces allègements, l'Ouganda continue à mettre en œuvre une stratégie de gestion de la dette destinée à assurer la viabilité de cette dernière. Dans le

cadre de cette stratégie, l'Ouganda ne contracte que des emprunts à taux bonifiés aux modalités de l'Association internationale de développement (IDA) lorsque le pays n'est pas en mesure d'obtenir des dons pour financer ses dépenses de développement.

Actuellement, l'Ouganda est dans l'incapacité de parvenir à un accord avec la plupart de ses créanciers hors Club de Paris. Face à l'immobilisme de la situation, le gouvernement a repoussé les versements sur les titres arrivés à échéance dus à l'Inde, à la Libye et au Nigeria. Parmi ces créanciers, l'Ouganda a néanmoins réussi à s'entendre avec la Chine. Par ailleurs, le pays doit encore trouver un terrain d'entente avec deux créanciers multilatéraux, le Fonds de l'OPEP et la Banque islamique de développement, concernant les modalités de leur assistance au titre de l'initiative PPTE.

Figure 5 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



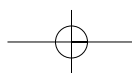
Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.

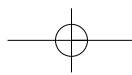
Questions structurelles

L'Ouganda poursuit ses réformes visant à libéraliser et déréglementer l'économie en vue d'attirer les investissements dans les domaines à fort potentiel de

croissance dans lesquels il peut disposer d'un avantage comparatif.

Fin 2000, quelque 86 entreprises avaient été vendues, sur les 120 prévues dans le programme de





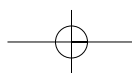
privatisation lancé en 1996. Les évolutions récentes du programme sont notamment la décision du gouvernement, en avril 2000, de privatiser directement l'*Uganda Railway Corporation* via des concessions à long terme. Cette stratégie annule la proposition précédente, qui consistait en mettre en place un contrat de location-exploitation sur 5 ans avant les concessions. Le gouvernement a aboli le monopole d'*Entebbe Handling Services* dans la manutention du fret aérien, et a invité les opérateurs intéressés à déposer une offre. En juin 2000, 51 pour cent des actions dans *Uganda Telecom Limited* (UTL) ont été vendues, pour 33.5 millions de dollars, à un consortium regroupant Detecon, Telecel et Orascom. Les acheteurs ont repris l'exploitation et ont commencé à déployer des services de téléphonie mobile. Un troisième opérateur de téléphonie cellulaire, filiale d'UTL, a commencé ses activités en janvier 2001. Par ailleurs, le gouvernement a proposé de privatiser les branches production et distribution de l'*Ugandan Electricity Board* (UEB) par le biais d'une concession de longue durée à la fin 2001. L'UEB a été restructuré en mars 2001, et les fonctions de production, de transport et de distribution de l'électricité ont été transférées à trois entreprises distinctes. La mise en œuvre du programme de privatisation a rencontré quelques obstacles. En réaction à des accusations d'opacité et de corruption, le parlement ougandais a temporairement suspendu le programme à la mi-août 1998, afin de permettre d'enquêter sur certains cas de cession. En outre, la privatisation de l'*Ugandan Commercial Bank* (UCB) a avorté en raison d'un comportement frauduleux de la part de l'acheteur, et la BOU a dû reprendre la direction de l'établissement. En 2000, suite à un arbitrage international, les autorités ougandaises ont repris entièrement le contrôle d'UCB et sont en train de préparer sa nouvelle privatisation.

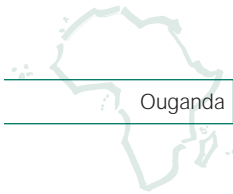
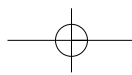
Dans le secteur financier, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs réformes, prévoyant notamment la recapitalisation de la BOU, qui a été dotée de son propre stock de titres négociables, ainsi que la restructuration de l'*Ugandan Development Bank* (UDB), afin de lui permettre de financer des projets de développement à long terme. De plus, la BOU a pris

des mesures visant à renforcer son pouvoir de supervision et de réglementation en augmentant le nombre des inspections sur site, et en accentuant la surveillance hors des sites. Elle s'est également attaquée au problème de l'insolvabilité des banques en imposant à celles qui ne respectaient pas les ratios de fonds propres de prendre des mesures correctrices de nature à " aboutir rapidement à une recapitalisation " sous peine de s'exposer à une fermeture dans un délai donné. Dans ce contexte, la BOU a fermé l'*International Credit Bank* en septembre 1998, la *Greenland Bank* en avril 1999 et la *Co-operative Bank* en mai 1999. En 2000, le gouvernement a annoncé avoir rencontré des problèmes dans le recouvrement des actifs des trois banques liquidées, en partie parce que l'exécution de la vente de biens immobiliers hypothéqués ordonnée par les tribunaux progressait lentement, et parce que l'absence de garantie sur les prêts consentis au personnel empêchait de récupérer les montants prêtés. Ces difficultés ont perduré en 2001. En outre, les coûts de liquidation sont très élevés.

Contexte politique et social

L'Ouganda a progressé dans de nombreux domaines de la gouvernance. Même si les avancées de la démocratie restent contestées dans le pays, les dirigeants ougandais sont désormais élus au suffrage universel. En 2000, les autorités ont organisé un référendum sur les partis politiques, suivi par une élection présidentielle, en mars 2001, ainsi que des élections législatives, en juin 2001. Malgré les plaintes pour fraude, manipulations et intimidation des électeurs formulées par l'opposition ainsi que par des observateurs étrangers, le président Yoweri Museveni a été réélu. Même si ces allégations de fraude risquent de porter atteinte à l'image démocratique de l'Ouganda, la vie politique et économique devrait rester identique à celle des dernières années. Concernant la stabilisation du processus politique, le problème de l'insurrection dans le nord du pays n'a pas disparu. Bien que les forces gouvernementales aient largement maîtrisé les bandes armées, une vigilance accrue reste nécessaire pour empêcher une rébellion qui risquerait de menacer la stabilité politique du pays.





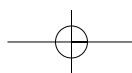
Malgré les bonnes intentions du gouvernement, qui s'efforce de promouvoir la responsabilité et la transparence dans la vie publique, la corruption continue de gangrener la société ougandaise. On considère que nombre des services essentiels pour les pauvres (comme la police et les services de santé) comptent parmi les plus corrompus. Qui plus est, d'autres branches du secteur judiciaire, y compris certains tribunaux civils et pénaux, sont corrompues. Il ressort de l'enquête de 1998 sur l'intégrité nationale (*National Integrity Survey*) que 40 pour cent des usagers des services sont contraints de verser des pots-de-vin au personnel des principales administrations publiques. Le dernier indicateur de *Transparency International* sur la corruption, fondé sur la perception des milieux d'affaires, classe l'Ouganda à la 89^e place, sur 91 pays. Le nombre moyen des plaintes relatives à la corruption déposées chaque mois auprès de l'inspecteur général du gouvernement (*Inspector General of Government - IGG*) est passé de 143 en 1998 à 399 au premier semestre 2000. En juin 2000, le gouvernement a rendu public son plan stratégique de lutte contre la corruption et de restauration de la déontologie et de l'honnêteté dans l'administration publique. On peut néanmoins se demander jusqu'où peut aller ce plan, étant donné le *statu quo* qui règne actuellement dans la vie politique et publique du pays.

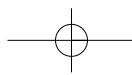
Depuis 1992, l'Ouganda a réalisé cinq enquêtes nationales auprès de ménages représentatifs afin de mesurer le niveau de vie de sa population. Il ressort de ces enquêtes que la croissance économique des années 90 s'est traduite par une progression de la consommation des ménages et un recul de la pauvreté économique. Même sur la période 1997-2000, marquée par un ralentissement de la croissance, il semble que ce reflux de la pauvreté se soit poursuivi. Selon les résultats de cette enquête, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté d'un dollar par jour a diminué, passant de 56 pour cent en 1992, à 44 pour cent en 1997, puis à 35 pour cent en 2000 (soit une baisse de 38 pour cent depuis 1992). L'enquête de 2000 indique que, tandis que la pauvreté a décliné, les inégalités se sont exacerbées, surtout après 1997. Les surcroûts de consommation se sont répartis inégalement dans la population : c'est le décile le

plus riche qui a bénéficié de la hausse la plus marquée de son niveau de vie (+20 pour cent depuis 1997), tandis que le niveau de consommation du décile le plus pauvre n'a progressé que de 8 pour cent. En outre, les inégalités se sont accentuées entre les régions : le nord et l'est comptent les plus fortes proportions de pauvres. La situation s'est particulièrement dégradée dans le nord depuis 1997, alors que la pauvreté diminuait dans toutes les autres régions. L'insécurité est la principale raison de l'appauvrissement dans le nord. Les enquêtes indiquent également que la pauvreté reste un phénomène rural en Ouganda. L'écart entre les campagnes et la ville se creuse : 96 pour cent des pauvres vivaient en milieu rural en 2000.

Le gouvernement a récemment engagé des interventions visant directement à atténuer la pauvreté, et notamment le Fonds d'action contre la pauvreté (*Poverty Action Fund - PAF*), financé conjointement par les allègements de la dette au titre de l'initiative PPTE, l'aide des donateurs et d'autres fonds publics. Les dotations de ce fonds ont considérablement augmenté, passant d'environ 80 milliards de shillings (64 millions de dollars) en 1998 à 167 milliards de shillings (114 millions de dollars) en 1999 et 330 milliards de shillings (189 millions de dollars) en 2000. Ces fonds sont transférés vers les autorités locales sous la forme d'aides conditionnelles destinées aux mesures de première nécessité : réseau routier dans les campagnes, vulgarisation des pratiques agricoles, soins de santé primaire, adduction d'eau et assainissement et enseignement primaire.

Les enquêtes auprès des ménages ougandais font apparaître une amélioration de l'état de santé de la population entre 1997 et 2000, entre les régions, les campagnes et les villes ainsi qu'entre les hommes et les femmes. Cette amélioration transparaît également dans les indicateurs de la santé des enfants. Dans le cadre de son programme national minimum pour la santé (*Uganda National Minimum Health Care Package*), qui se concentre sur la lutte contre les maladies contagieuses, le gouvernement a commencé à réhabiliter les 6 000 dispensaires dispersés dans le pays et est en train d'élaborer un plan de réactivation du programme de vaccination. Le pays manque néanmoins cruellement





de personnel qualifié dans le secteur de la santé. En 2000, seulement 40 pour cent des antennes médicales étaient dotées de personnel formé, ce qui est inférieur à l'objectif des autorités, fixé à 55 pour cent.

Les pouvoirs publics poursuivent la mise en œuvre de leur programme de lutte contre le VIH/sida. Le taux de séropositivité est passé de 10 à 8.3 pour cent entre 1996 et 2000. Les taux d'infection relevés par les sites *Sentinel Surveillance* ont continué de reculer suite à une modification des comportements et à l'utilisation de préservatifs. Uniques en Afrique, les réalisations de l'Ouganda dans la sensibilisation au sida et la prévention, sont à porter au crédit des campagnes publiques dans lesquelles des dirigeants du pays et des anciens discutaient ouvertement des questions liées au sida. Malgré ces grandes avancées, ce fléau demeure une grande menace pour la santé publique et constitue un obstacle majeur à une accumulation rapide de capital humain. Les données issues de la surveillance montrent que 10 pour cent de la population adulte (de 15 à 49 ans) sont infectés. Le sida est responsable de 12 pour cent des décès constatés chaque année, et est devenu la principale cause de mortalité des 15 à 49 ans. L'un des impacts les plus visibles et les plus immédiats réside dans l'augmentation rapide du nombre des orphelins du sida. ONUSIDA (2000) estime qu'à la fin 1999, 1.7 million d'enfants (de moins de 15 ans) avaient perdu leur mère ou leurs deux parents à cause du sida. Le pays rencontre des problèmes pour rendre les soins de santé financièrement accessibles aux malades du sida et pour trouver un équilibre entre prévention et services curatifs.

La politique d'éducation de l'Ouganda repose sur le principe de l'universalité de l'enseignement primaire. Le résultat de cette politique a été l'accès à l'éducation de toutes les catégories de revenu. Le taux net d'inscriptions dans le primaire s'est amélioré, passant de 83 pour cent en 1998 à 94 pour cent en 2000. De 40 pour cent en 1998, le taux d'achèvement du cycle primaire avait atteint 45 pour cent en 2000. Il semble néanmoins que la qualité de l'enseignement se soit dégradée. Plusieurs indicateurs de la qualité pédagogique n'ont pas affiché la progression attendue. Ainsi, le rapport élèves/manuels scolaires n'est pas retombé au

niveau envisagé : à 6.7 pour 1 en 2000, il était supérieur aux 6 pour 1 anticipés. L'infrastructure scolaire s'est améliorée, mais le rapport élèves/salle de classe, de 125 pour 1, est supérieur à l'objectif de 118 pour 1. Par ailleurs, bien que le rapport élèves/enseignant soit retombé à 65 pour 1 en 2000, contre 68 pour 1 en 1999, il est resté supérieur à l'objectif de 58 pour 1. Deux grandes raisons expliquent ces mauvais résultats : des taux bruts de scolarisation dans le primaire plus élevés que prévus, et les retards persistants dans le recrutement des enseignants. Le gouvernement s'efforce de relever la qualité en augmentant la disponibilité des manuels scolaires, en construisant des écoles et en embauchant des professeurs. Pour atténuer en partie la pénurie d'enseignants qualifiés, les autorités ont modifié les critères d'admission dans le corps enseignant, désormais ouvert aux diplômés du secondaire. En outre, elles sont en train de rationaliser les procédures de recrutement dans la fonction publique.

